

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 JUIN 2010

L'an deux mille dix et le dix-sept juin à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Blagnac, régulièrement convoqué par lettres en date du vingt mai et du dix juin deux mille dix, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, l'Hôtel de Ville, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur KELLER, Maire.

### ETAIENT PRESENTS :

**Monsieur KELLER** – Maire (sauf pour la question n°2)

**Monsieur LOUMAGNE** - 1<sup>er</sup> Adjoint

**Monsieur BERGON - Monsieur BOUREAU - Monsieur CARLES - Madame FOLI - Monsieur BIDOUILH - Mademoiselle BUISSON - Madame COMBES - Monsieur TEJEDOR - Monsieur RIGOUT** - Adjoints

**Monsieur AJAS - Madame BENNAMA - Mademoiselle BOUSQUET-FABRE - Monsieur BOYER - Madame CHEZE - Madame COUDREAU - Monsieur DUBOS - Monsieur GOMEZ - Madame GUERY - Monsieur INDELICATO (jusqu'à la question n°13) – Madame MASSETTE - Madame NENADITCH.**

Conseillers Municipaux délégués

**Monsieur BRIAND - Madame IZAGA - Monsieur LEONARD - Madame POINSOT -**

Conseillers Municipaux

### ETAIENT ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

**Madame LABORDE** – adjointe au Maire - a donné pouvoir à **Monsieur le Maire**

**Madame COUFFIGNALS** – adjointe au Maire - a donné pouvoir à **Monsieur BOUREAU** – adjoint au Maire

**Madame CALVAIRAC** – adjointe au Maire – a donné pouvoir à **Monsieur BERGON** – adjoint au Maire

**Madame BASTIEN-CANDOTTI** – conseillère municipale déléguée – a donné pouvoir à **Monsieur INDELICATO** – conseiller municipal délégué auprès du Maire (jusqu'à la question n°13)

**Monsieur INDELICATO** - conseiller municipal délégué auprès du Maire – a donné pouvoir à **Monsieur TEJEDOR** – adjoint au Maire (à partir de la question n°14)

**Monsieur GABARRE** – conseiller municipal délégué – a donné pouvoir à **Monsieur DUBOS** – conseiller municipal délégué

**Monsieur RASTOUL** - conseiller municipal - a donné pouvoir à **Madame IZAGA** – conseillère municipale

**Madame THEETEN** - conseillère municipale - a donné pouvoir à **Monsieur BRIAND** - conseiller municipal

### ETAIT ABSENTE EXCUSEE :

**Madame CAMBOULIVES** - conseillère municipale

**Madame BASTIEN-CANDOTTI** – conseillère municipale (à partir de la question n° 14)

- Nombre de conseillers en exercice : **35**
- Nombre de conseillers présents ou représentés :  
  - 34** jusqu'à la question n°13 sauf  
pour la question n°2 : **32**
  - 33** à partir de la question n°14
- Dates de convocation : **20 mai 2010 et 10 juin 2010**
- Date d'affichage : **20 mai 2010**
- Date de l'envoi de l'ordre du jour comportant une synthèse, un résumé des questions inscrites ainsi que les projets de délibérations et les documents utiles à la préparation de la séance : **10 juin 2010**
- Monsieur **GOMEZ** a été désigné secrétaire de séance.
- Le **procès-verbal de la séance du 29 avril 2010**, envoyé aux élus le 10 juin 2010 avec les documents préparatoires à la séance, **a été approuvé à l'unanimité.**
- **Monsieur le Maire n'a pas participé au vote de la question n°2 (comptes administratifs 2009)**

---

**LORS DE CETTE SEANCE DU 17 JUIN 2010, LES QUESTIONS CI-DESSOUS ONT ETE ABORDEES ET LES DELIBERATIONS SUIVANTES ONT ETE ADOPTEES A L'UNANIMITE SAUF MENTION SPECIALE.**

---

## **OUVERTURE DE SEANCE**

---

**MONSIEUR LE MAIRE** a évoqué l'actualité et notamment les points suivants :

- la dématérialisation des séances du conseil municipal : afin de réduire la consommation de papier, les élus ont été dotés de matériel informatique leur permettant d'accéder aux dossiers numérisés des questions inscrites à l'ordre du jour.
- l'avenir de la base aérienne de Francazal : des essais d'avions du régiment de parachutistes ont été effectués à Blagnac. Les nuisances sonores générées ont été fortement ressenties par les habitants du quartier Layrac notamment. Monsieur le Maire a demandé aux militaires de rejoindre le plus rapidement possible la base aérienne pour y poursuivre leurs essais.  
Il s'agit de vérifier désormais la viabilité du scénario retenu par le comité de pilotage : maintien des activités aériennes à Francazal. En effet, le régiment de parachutistes – le 1<sup>er</sup> RTP - demeurera sur place.
- La ligne « Envol » : le tracé « sud » de la deuxième ligne du tramway a été adopté. La ligne « Envol » desservira la plate-forme aéronautique de Blagnac – 20 000 emplois – à l'horizon 2013.
- Le musée aéronautique « Aéroscopia » sera créé à Blagnac : politiquement « acté », ce projet est inscrit au PPI – plan pluriannuel d'investissement – de la Communauté urbaine du Grand Toulouse.
- A l'occasion des 25 ans du jumelage avec Buxtehude, les bases d'un partenariat économique ont été définies. Ce partenariat devrait se concrétiser dès l'automne prochain.

## DECISIONS DU MAIRE

---

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE  
ET LES ADJOINTS CONCERNES**

### **1. MONSIEUR LE MAIRE REND COMPTE DES DECISIONS QU'IL A PRISES DU 14 AVRIL 2010 AU 31 MAI 2010 (CF. RECUEIL DES DECISIONS)**

## FINANCES ET INTERCOMMUNALITE

---

**RAPPORTEUR : MONSIEUR CARLES  
ET LES ADJOINTS CONCERNES**

### **2. COMPTES ADMINISTRATIFS 2009 : BUDGET PRINCIPAL, REGIE RESTAURATION, REGIE DES TRANSPORTS ET ZAC DU GRAND NOBLE (cf. documents annexes)**

#### **3. AFFECTATION DES RESULTATS 2009 :**

##### **A - BUDGET PRINCIPAL**

###### **Fonctionnement :**

Dépenses : 54 185 658,92 €

Recettes : 101 255 706,21 € dont report de l'exercice 2008 : 32 980 669,40 €

**Résultat de clôture : 47 070 047,29 €**

###### **Investissement :**

Dépenses : 18 733 878,02 € - dont ZAC du Grand Noble : 1 132 923,70 € -

Recettes : 17 261 050,12 € - dont ZAC du Grand Noble : 1 499 560,74 € -

+ Reports de l'exercice 2008 : 2 754 086,24 € (budget principal) et 268 198,45 € (ZAC du Grand Noble) -

**Résultat de clôture : - 1 472 827,90 €**

Restes à réaliser reportés 2009 (budget principal) :

Dépenses : 8 829 632,00 €

Recettes : 1 558 422,36 € - dont ZAC du Grand Noble : 136 884,79 € -

**Total (avec restes à réaliser) :**

**Dépenses : 27 563 510,02 €**

**Recettes : 18 819 472,48 €**

- **Besoin de financement : 8 744 037,54 €**
- **Affectation du résultat : 8 744 037,54 €**
- **Résultat reporté : 38 326 009,75 €**

##### **B - BUDGET DE LA REGIE DES TRANSPORTS**

###### **Fonctionnement :**

Dépenses : 1 228 633,17 €

Recettes : 1 336 219,32 € - dont report de l'exercice 2008 : 95 318,84 € -

- **Résultat de clôture : 107 586,15 €**

###### **Investissement :**

Dépenses : 23 267,74 €

Recettes : 141 915,68 € - dont report de l'exercice 2008 : 113 682,72 € -

- **Résultat de clôture : 118 647,94 €**

#### **C - BUDGET ANNEXE DE LA REGIE RESTAURATION**

##### **Fonctionnement :**

**Dépenses :** 3 106 873,31 €

**Recettes :** 3 326 957,94 € - dont report de l'exercice 2008 : 98 044,95 € -

- **Résultat de clôture : 220 084,63 €**

##### **Investissement :**

**Dépenses :** 10 985,26 €

**Recettes :** 7 402,92 € - dont report de l'exercice 2008 : 2 978,75 € -

- **Résultat de clôture : - 3 582,34 €**
- **Besoin de financement : 3 582,34 €**
- **Affectation du résultat : 3 582,34 €**
- **Résultat reporté : 216 502,29 €**

#### **4. BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2010 : BUDGET PRINCIPAL, REGIE DES TRANSPORTS ET REGIE RESTAURATION (tableaux ci-joints)**

##### **Budget principal :**

##### **Investissement :**

**Dépenses :** 11 811 607,90 € dont ajustements : 1 509 148 €, restes à réaliser : 8 829 632 € et besoin de financement de la section d'investissement : 1 472 827,90 €

**Recettes :** 48 061 176,37 € dont ajustements : 586 371 €, restes à réaliser : 1 558 422,36 €, excédent capitalisé (réserves) : 8 744 037,54 € et virement de la section de fonctionnement : 37 172 345,47 €

##### **Fonctionnement :**

**Dépenses :** 38 015 225,47 € dont ajustements : 842 880 € et virement à la section de fonctionnement : 37 172 345,47 €

**Recettes :** 38 015 225 47 € dont ajustements : 460 936 € et excédent reporté : 37 554 289,47 €

##### **Régie des Transports :**

##### **Investissement :**

**Dépenses :** 112 520 € dont ajustements : 100 700 € et dépenses imprévues : 11 820 €

**Recettes :** 112 520 € dont ajustements : - 6 127,94 €, excédent reporté : 118 647,94 €, emprunt d'équilibre : - 39 400 € et virement de la section de fonctionnement : 33 272,06 €

##### **Fonctionnement :**

**Dépenses :** 128 586,15 € dont ajustements : 102 014,09 € et virement à la section d'investissement : 26 572,06 €

**Recettes :** 128 586,15 € dont ajustements : 21 000 € et excédent reporté : 107 586,15 €

##### **Régie Restauration :**

##### **Investissement :**

**Dépenses :** 3 582,34 € (besoin de financement de la section d'investissement)

**Recettes :** 3 582,34 € (excédent capitalisé : réserves)

##### **Fonctionnement :**

**Dépenses :** 236 502,29 € dont dépenses imprévues : 225 702,29 € et mouvements réels : 10 800 €

**Recettes :** 236 502,29 € dont ajustements : 20 000 € et excédent reporté : 216 502,29 €

## 5. SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES 2010

### SPORTS

**- BLAGNAC TENNIS CLUB** 1 500,00 €

Subvention exceptionnelle pour l'organisation de la célébration du 30<sup>ème</sup> anniversaire de l'association.

**- PETANQUE CLUB BLAGNACAISE DU PARC** 500,00 €

Subvention exceptionnelle pour l'organisation de la célébration du 30<sup>ème</sup> anniversaire de l'association.

**- BICROSS CLUB BLAGNACAIS** 1 000,00 €

Subvention exceptionnelle pour participer au financement du déplacement du club au Championnat du Monde en Afrique du Sud.

**- CENTRE MARTIAL ET CULTUREL THIEU LAM** 500,00 €

Subvention exceptionnelle pour participer au financement du déplacement du club au Championnat de France à Lyon en février et à Paris le 28 mars.

**- COMITE DEPARTEMENTAL DE PELOTE BASQUE** 3 000,00 €

Subvention exceptionnelle pour l'organisation de la semaine Basque.

**- TOULOUSE BLAGNAC HOCKEY CLUB** 2 500,00 €

Subvention exceptionnelle pour participer au financement des déplacements liés aux phases finales du Championnat de France (mai 2010) à Tours, à La Roche –sur- Yon et à Anglet.

**- FINE GAULE BLAGNACAISE** 250,00 €

Subvention exceptionnelle pour financer la participation au concours national de pêche.

### VIE LOCALE ET JUMELAGES

**- CHORALE DES « CANARDS SAUVAGES »** 1 700,00 €

Subvention exceptionnelle à cette association dans le cadre de l'organisation du 25<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage entre Blagnac et Buxtehude.

**- INVENTEURS ET INNOVATEURS DE LA REGION MIDI-PYRENEES** 1 500,00 €

Subvention exceptionnelle pour aide au financement de la participation de l'association au salon « des inventeurs » qui aura lieu les 25 et 26 septembre 2010.

**- ANCIENS PRESIDENTS DE BLAGNAC** 500,00 €

Subvention exceptionnelle pour participer au financement des manifestations organisées par l'association.

### AFFAIRES SOCIALES

**- CLLAJ 31 (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes de Haute-Garonne)** 1 500,00 €

Subvention exceptionnelle pour l'organisation de la semaine du logement des jeunes à l'occasion de la célébration du 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'association.

## **RESSOURCES HUMAINES**

### **- COMITE D'ŒUVRES SOCIALES**

**7 539,00 €**

Subvention exceptionnelle liée à la hausse du taux de cotisation CNAS.

### **👉 Affectation de subvention :**

## **AFFAIRES CULTURELLES**

### **- FJEPS SECTION ECHECS**

**300,00 €**

Subvention dans le cadre d'une aide à l'installation de cette nouvelle section.

## **6. FONDS DE CONCOURS POUR LES TRAVAUX DU PONT DU RIOU**

Versement à la Communauté urbaine du Grand Toulouse de 317 559,90 € au titre de la participation de la ville de Blagnac.

## **7. DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL GENERAL :**

***A - TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES*** (100 315.75 € HT soit 119 977.64 € TTC).

***B – TRAVAUX DE LA MAISON DE LA PARENTALITE*** (21 000,00 € HT, soit 25 116.00 € TTC)

***C – ACQUISITION DE MATERIEL POUR LES ESPACES VERTS*** (25 000.00 € HT, soit 29 900.00 € TTC).

***D – TRAVAUX D'ACCES A LA BOUCHE DE DESENFUMAGE DE LA GRANDE SALLE D'ODYSSUD*** (40 000.00 € HT, soit 47 840.00 € TTC)

***E – DIVERS TRAVAUX DANS LES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES DE LA VILLE*** (113 000.00 € HT, soit 135 148.00€ TTC)

***F – TRAVAUX SUR L'ACOUSTIQUE INTERIEURE DE LA SALLE POLYVALENTE DES RAMIERS*** (95 000.00 € HT soit 113 620.00€ TTC)

***G – TRAVAUX SUR LE SYSTEME SECURITE ET INCENDIE D'ODYSSUD*** (60 000.00 € HT, soit 71 760.00 € TTC)

***H - DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE POUR LES TRAVAUX D'ACCES A LA SALLE DES MARIAGES*** (40 177.44 € HT)

***I – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL ET DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR ACQUISITION DE MOBILIERS ET MATERIELS POUR LE PÔLE PETITE ENFANCE*** (220 000,00 € HT soit 263 120,00 € TTC)

**8. SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE TRANSPORT DES PERSONNES ÂGÉES (SITPA) : APPROBATION DE L'ADHESION DE 7 NOUVELLES COMMUNES** (Auragne, Castanet-Tolosan, Castelbiague, Moustajon, Saint-Aventin, Sajas, Ségreville)

## COMMANDE PUBLIQUE

---

RAPPORTEUR : MADAME FOLI

### 9. DEFINITION DE LA POLITIQUE DES ACHATS DE LA VILLE

## URBANISME

---

RAPPORTEUR : MONSIEUR BIDOUILH

### 10. PRINCIPE DU DECLASSEMENT DES EMPRISES PUBLIQUES DANS LE CADRE DE L'OPERATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN REALISE PAR LA CITE JARDINS - MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE :

**RESIDENCE « LES SAULES », CHEMIN D'AUSSONNE** : opération de construction – démolition - reconstruction du programme « Banlieue 89 » aux Barradels, qui comporte 6 bâtiments existants.

Ce projet consiste à créer sur le périmètre concerné, compris entre la rue des Bleuets, la rue des Myosotis et le chemin d'Aussonne, de nouveaux bâtiments, des espaces verts de qualité intégrant des cheminements piétons, du stationnement privatisé et le rétablissement d'une voirie de desserte (assiette foncière d'environ 25 250 m<sup>2</sup>).

**ET RESIDENCE « FONTAINES », RUE FONSORBES** : opération de réhabilitation du programme immobilier de la rue Fonsorbes qui comporte trois bâtiments existants.

Ce projet consiste en une reprise des façades, un réaménagement des espaces extérieurs avec la création de quelques places de stationnement complémentaires et d'une boucle de circulation voirie autour de l'immeuble central ainsi que la réalisation d'une maison sur l'espace vert situé au nord-est (unité foncière d'environ 3890 m<sup>2</sup>).

### 11. TRAVAUX SUR LE PATRIMOINE COMMUNAL : DEMANDE D'AUTORISATION DE DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE POUR DES STRUCTURES MODULAIRES A USAGE DE BUREAUX SUR LE SITE DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

### 12. ACHEVEMENT DE LA ZAC DE GRAND NOBLE

Le bilan est arrêté au 31/12/2009 à 78 222 000 €. Il est équilibré.

### 13. BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES 2009 :

#### 5 dossiers d'acquisition :

- 2 dossiers d'acquisition de terrains pour la réalisation d'équipements publics :
  - acquisition auprès de l'association du Domaine de Maniban, au prix de 935 000 €, du terrain destiné à accueillir le groupe scolaire Jean Moulin qui sera délocalisé.
  - acquisition auprès de l'Etat du terrain, sis avenue Latécoère, destiné à la construction de la cuisine centrale, au prix de 375 330 €.

- 1 dossier d'acquisition de voiries : régularisation de l'intégration dans le domaine public de l'impasse du Touch, sans indemnité.
- 1 dossier d'acquisition de terrain en zone maraîchère
- acquisition du foyer des jeunes travailleurs au prix de 270 958,04 €.

### **3 dossiers de vente :**

- 1 vente de terrain dans la ZAC du grand noble :
  - vente à la SCI BESSAGNET d'un terrain à bâtir avenue Raymond Grimaud, destiné à la construction d'un garage RENAULT moyennant un prix de 100 000 € HT.
- 1 vente de terrain hors ZAC
  - vente au SMTC Syndicat Mixte des Transports Toulousains - d'une petite emprise située allée des Mûriers, destinée à être échangée par TISSEO avec la copropriété voisine dont les parkings ont été impactés par les travaux du tramway. Cette cession a eu lieu moyennant l'euro symbolique.
- 1 vente de locaux du patrimoine communal :
  - vente à la SCI DABOUS des locaux situés dans la copropriété de l'Orée du Parc anciennement occupés par l'association « Aquariophilie » relogée sur un autre site, moyennant le prix de 72 000 €.

### **14. PARTICIPATION AU PROGRAMME MUTUALISE DE L'AUAT POUR L'ANNEE 2010**

Montant de la cotisation annuelle : 80 800 €

### **15. AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC PAR LA SCI GOUT (Carrefour City) POUR MISE EN PLACE D'UNE AIRE DE STOCKAGE DE CONTAINERS (33 m2)**

## **ENVIRONNEMENT**

---

**RAPPORTEURS : MONSIEUR BOUREAU**

### **16. AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR UNE INSTALLATION CLASSEE (ICPE) : AUTORISATION D'EXPLOITER DES INSTALLATIONS DE REFRIGERATION PAR TECHNOFAN**

**DELIBERATION ADOPTEE PAR 27 VOIX POUR  
DU GROUPE DE LA MAJORITE MUNICIPALE « BLAGNAC A CŒUR »  
CONDUIT PAR BERNARD KELLER.**

**6 ABSTENTIONS :**

**4 ABSTENTIONS DU GROUPE « CHANGEONS D'AVENIR »  
CONDUIT PAR SACHA BRIAND**

**2 ABSTENTIONS DU GROUPE « MIEUX VIVRE À BLAGNAC »  
CONDUIT PAR REGIS LEONARD**

### **17. ADHESION A L'ASSOCIATION « PLANTE ET CITE ».**

Montant de la cotisation annuelle : 500 €



## CULTURE

---

RAPPORTEURS : MADAME LABORDE

### 18. ODYSSUD-SPECTACLES :

**A- DELIBERATION GENERALE RELATIVE A L'AUTORISATION D'EMISSION ET DE VENTE DE BILLETS-CADEAUX**

**B - ACCEPTATION DE LA SUBVENTION DU CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-GARONNE POUR LA PROGRAMMATION 2009/2010**

Montant : 130 000 €

### 19. ATELIERS D'ART : ACTUALISATION DU REGLEMENT INTERIEUR

**20. CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE : RENOUVELLEMENT DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CONSEIL GENERAL**  
(montant : 65 000 €, ET ACCEPTATION DE L'AVANCE AU TITRE DE L'EXERCICE 2010  
(montant : 15 000 €)

## JEUNESSE ET MANIFESTATIONS

---

RAPPORTEUR : MADAME BUISSON

### 21. DISPOSITIF D'AIDE A LA MOBILITE DES JEUNES : BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Attribuée en fonction de critères (ressources, insertion sociale et professionnelle) et d'un engagement du jeune boursier dans une action d'intérêt général à but environnemental et/ou social. Montant de l'aide : 1000 € maximum.

## RESSOURCES HUMAINES

---

RAPPORTEUR : MONSIEUR LOUMAGNE

### 22. CREATIONS et SUPPRESSION D'EMPLOIS

#### Créations d'emplois :

##### Filière administrative :

- Attaché : 2
- Rédacteur chef : 6
- Rédacteur principal : 5
- Rédacteur : 2
- Adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe : 2
- Adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe : 6

##### Filière technique :

- Ingénieur principal : 1

- Technicien supérieur chef :	3
- Technicien supérieur principal :	3
- Agent de maîtrise principal :	2
- Agent de maîtrise :	9
dont 1 emploi à hauteur de 30 heures hebdomadaires	
- Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe :	7
- Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe :	4
- Adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> classe :	15

Filière animation :

- Animateur chef :	1
- Animateur :	2
- Adjoint d'animation principal de 1 <sup>ère</sup> classe :	1
- Adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe :	1
- Adjoint d'animation de 2 <sup>ème</sup> classe :	6

Filière sportive :

- Educateur des activités physiques et sportives hors classe :	3
--	---

Filière culturelle :

- Adjoint du patrimoine de 1 <sup>ère</sup> classe :	1
--	---

Filière sociale :

- Conseiller socio-éducatif :	1
- Agent social de 1 <sup>ère</sup> classe :	4

Filière médico-sociale :

- Puéricultrice de classe supérieure :	2
- Auxiliaire de puériculture principal de 1 <sup>ère</sup> classe :	1
- Auxiliaire de puériculture principal de 2 <sup>ème</sup> classe :	1

Filière Police municipale :

- Brigadier chef principal :	3
------------------------------	---

**Suppression d'emploi :**

Filière technique

- Adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> classe (agent détaché dans une autre filière) :	1
---	---

**23. CREATION D'EMPLOIS DE SAISONNIERS D'ETE**

243 emplois

**24. INFORMATION DE L'ASSEMBLEE SUR LES MISES A DISPOSITION DU PERSONNEL**

Agents rattachés aux directions suivantes et mis à disposition des organismes suivants :

Direction des Sports : BSC Rugby (1 temps partiel), Natation (1 temps partiel), Athlétisme (1 temps partiel), Patinage à roulettes (1 temps complet) – Blagnac Football Club (4 temps partiel) - Blagnac Boxing Club (1 temps complet) - Blagnac Tennis Club (3 dont 2 temps complet) - Guidon Sprinter (1 temps complet)

Direction Enfance Education : Blagnac Football Club (1 temps partiel)

Direction Jeunesse et Manifestations : Blagnac Sporting Club (1 temps partiel : 3h)

Direction des Ressources Humaines : Comité des Œuvres Sociales (1 temps complet)

## QUESTIONS DIVERSES

---

### **25. INFORMATION DE L'ASSEMBLEE SUR L'ORGANISATION DES ACCUEILS DE LOISIRS ASSOCIES A L'ECOLE (ALAE- ex CLAE) ET DES ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH – ex CLSH) (rapporteur : Madame COMBES)**

**Madame COMBES** a présenté la nouvelle organisation des ALAE (CLAE) et des ALSH (CLSH) suite à la réflexion menée avec les animateurs sur l'avenir de ce secteur en précisant que la municipalité avait décidé de maintenir une gestion municipale directe alors que dans la plupart des communes cette gestion est confiée au secteur privé (associatif). En conséquence, les responsables des structures ont été titularisés, 22 postes d'animateurs ont été portés à temps complet. Les contrats des vacataires qui complètent ces équipes ont été portés à 2 ou 3 ans en fonction du temps de travail hebdomadaire.

**Monsieur BRIAND** a indiqué que le personnel concerné avait émis de fortes objections et a ajouté que ces postes devaient s'inscrire dans une véritable gestion prévisionnelle des emplois et des compétences puisqu'il est difficile de penser qu'un animateur puisse exercer ce métier jusqu'à la retraite.

**Madame COMBES** a précisé que le nombre des animateurs titulaires s'élève à 20 % soit le double du ratio habituel et que le « turn over » pour les vacataires est de 60 % puisqu'il s'agit la plupart du temps d'emplois d'appoint.

### **26. TOILETTES PUBLIQUES :**

**Madame POINSOT** s'est déclarée indignée par la malpropreté des toilettes publiques de la ville.

**MONSIEUR LE MAIRE** a confirmé qu'il avait éprouvé la même indignation et qu'il en avait référé à la Communauté urbaine désormais compétente en matière de propreté.

### **27. MOBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES :**

**Madame IZAGA** a soulevé le problème de l'accès de l'auditorium et de son estrade pour les personnes handicapées lequel a été particulièrement crucial lors du colloque de l'Union Départementale des Associations familiales (UDAF) , le 4 mai. Elle a également tenu à remercier chaleureusement le concierge de l'Hôtel de Ville qui a fait tout ce qui était en son pouvoir pour remédier à ce problème.

**MONSIEUR LE MAIRE** s'est associé aux remerciements adressés par Madame IZAGA mais a rappelé que l'accès de l'auditorium a été mis aux normes conformément aux prescriptions réglementaires, avec l'approbation de la commission d'accessibilité.

**Monsieur BERGON** a également rappelé que l'accès de la salle des mariages a été réaménagé et qu'un ascenseur pour personnes à mobilité réduite a été récemment installé.

<p><b>AUCUNE AUTRE QUESTION N'AYANT ETE SOULEVEE, MONSIEUR LE MAIRE A LEVÉ LA SEANCE A 20H30.</b></p>
---

**LE TEXTE COMPLET DES DELIBERATIONS PEUT ETRE CONSULTE EN MAIRIE.**

**LE PROCES-VERBAL INTEGRAL DE LA SEANCE SERA CONSULTABLE A L'HOTEL DE VILLE DES SA RETRANSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES DELIBERATIONS.**